

1893-94

CONSEIL

... DES ...

Arts et Manufactures

— DE LA —

PROVINCE DE QUEBEC.

REGLEMENTS

... DES ...

CLASSES DE DESSIN INDUSTRIEL DU SOIR.

ECOLE DE MONTREAL

69, 76 & 80

Rue St-Gabriel

1893-94

1893

A

CL

inf
Co

et
ceu
cip

tio
na
d'

du
tu
m
p
e
c

1893-94

1893-94

CONSEIL

— DES —

Arts et Manufactures

— DE LA —

PROVINCE DE QUEBEC.

CLASSES DE DESSIN INDUSTRIEL DU SOIR

ECOLE DE MONTREAL.

Cette circulaire est publiée dans le but de donner des informations, à ceux qui le désirent, concernant les vues du Conseil en établissant les Classes Gratuites du soir.

L'école a pour objet de donner des instructions de dessin et de ses nombreuses et utiles applications à l'industrie, à ceux ayant goût et inclination pour ces sujets, mais plus principalement aux artisans et aux apprentis.

C'est le but du Conseil de faire l'instruction aussi pratique que possible, afin que les élèves puissent profiter des connaissances obtenues pour les différents métiers et branches d'industrie dans lesquels ils sont engagés.

L'expérience journalière nous démontre la grande valeur du dessin dans tous les métiers et, comme les classes sont gratuites, le Conseil espère que les patrons ainsi que les employés montreront leur intérêt dans l'importance du travail. Les premiers en faisant connaître la valeur et l'utilité de l'école et les derniers par leur assiduité à suivre régulièrement les classes.

LISTE DES CLASSES.

Les classes s'ouvriront pour la saison aux salles de l'Ecole, 69, 76 et 80, rue St-Gabriel (entrée par la ruelle Fortification), lundi, le 6 novembre 1893, et se termineront vendredi, le 6 avril 1894.

Ci-suit le programme des cours du soir qui seront donnés dans cette Institution, savoir :—

DESSIN A MAIN LEVEE (AVANCES).

MARDIS ET VENDREDIS . . . . M. E. DYONNET, A. R. C. A.

DESSIN A MAIN LEVEE (COMMENÇANTS).

LUNDIS ET JEUDIS . . . . M. E. DYONNET, A. R. C. A.

DESSIN DE MACHINES.

MARDIS ET JEUDIS . . . . MM. J. T. GARDHAM & JOS. CLEMENT

DESSIN D'ARCHITECTURE.

LUNDIS ET VENDREDIS. . MM. E. BELANGER, I. C. & P. N. PICARD

MODELAGE ET SCULPTURE SUR BOIS.

MARDIS ET VENDREDIS. . . . . M. ARTHUR VINCENT

LITHOGRAPHIE.

LUNDIS ET VENDREDIS. . . . . M. J A. P. LABELLE

PEINTURE DECORATIVE.

LUNDIS ET VENDREDIS. . . . . M. F. ED. MELOCHE

CONSTRUCTION DE BATISSES ET D'ESCALIERS.

LUNDIS ET VENDREDIS. . . . . M. J. BRIEN

PLOMBERIE.

MARDIS ET JEUDIS . . . . M. W. BRITTON

CLASSE DE PATRONS (POUR CORDONNIERS).

LUNDIS ET VENDREDIS . . . . M. JOS. GODIN

Les classes ont lieu de 7.30 à 9.30 p. m.

Les élèves qui se proposent de suivre les classes, se présenteront le soir de l'ouverture ou tous les soirs subséquents après l'ouverture des classes.

Chaque élève devra payer la somme d'une piastre, qui lui sera remise à la fin de la session, s'il n'a pas été absent plus de quatre (4) fois de la classe à laquelle il appartient.

S. C. STEVENSON, B. A.,
Secrétaire.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

— DE LA —

PROVINCE DE QUEBEC.



REGLEMENTS

— DES —

Classes de Dessin Industriel du Soir.

ECOLE DE MONTREAL.

Salles de l'Ecole: 69, 76 et 80, Rue Saint-Gabriel.

I. Les classes du soir, sous le contrôle du Conseil des Arts et Manufactures de la Province de Québec, sont ouvertes à tout élève au-dessus de 15 ans, sexe masculin.

L'instruction est donnée en français et en anglais et les classes ont lieu de 7.30 à 9.30 p. m.

La session 1893-94 commence lundi, le 6 novembre 1893, et finit Vendredi, le 6 avril 1894.

II. Les demandes d'inscription sont reçues dans la salle des cours sur des blancs fournis à cet effet. Chaque élève doit se présenter lui-même. Une lettre de recommandation de son patron est regardée comme désirable.

III. Comme le nombre d'inscriptions dans les classes d'Ecole est plus considérable que le nombre qu'elle peut contenir, il devient nécessaire pour les aspirants d'attendre jusqu'à ce qu'une place soit vacante, après quoi ils seront admis suivant l'ordre de leur inscription. La seule exception à cette règle aura lieu quand le nombre des aspirants dépassera le nombre des places probablement vacantes pour la saison. Dans ce cas la préférence sera donnée à ceux dont l'occupation demande une connaissance de l'enseignement donné.

Les élèves qui ont été admis dans une classe pour laquelle ils ne sont pas encore qualifiés, seront renvoyés par le professeur dans la classe qui lui semblera nécessaire.

Ensuite, ils sont inscrits comme aspirants pour cette classe, s'ils le désirent, mais ils sont sujets aux mêmes conditions que les nouveaux aspirants de la même date.

IV. Chaque élève manquant trois fois, sans excuse satisfaisante, perd sa position dans l'école. Les élèves absents pour cause suffisante, et qui veuleut retenir leurs places, doivent prévenir le professeur, soit verbalement ou par écrit, avant que trois absences soient enrégistrées.

V. Aucun élève ne doit laisser l'école pendant la classe, sans la permission du professeur.

VI. Pour toute infraction de bonne conduite ou violation à aucune règle de l'école, un élève sera suspendu pour un temps limité, à la discrétion du professeur. Une seconde offense sera punie par son renvoi de l'école. Chaque élève est tenu d'observer la plus stricte propreté en sa personne et dans ses habitudes.

VII. Les élèves peuvent acheter à l'école le papier à dessin, les crayons, etc., qui leur seront nécessaires.

VIII. A la fin de la session, les élèves doivent prendre charge de leurs planches à dessin, leurs instruments, etc., car le Conseil ne prend pas sous sa responsabilité la garde de ces effets.

IX. Les élèves doivent être obéissants aux professeurs et doivent suivre les méthodes données, et ne faire que ce qui leur est demandé par les professeurs.

X. Tous dessins et autres ouvrages faits dans l'école, seront retenus durant la session; à la fin le Conseil peut conserver tous les ouvrages qu'il jugera à propos. Le reste sera rendu aux élèves par le professeur.

Aucun dessin ne doit être donné au professeur comme fini, sans qu'il soit propre et prêt pour inspection et signé du nom de l'élève.



PLAN D'INSTRUCTION.



CLASSE DE DESSIN A MAIN LEVEE.

Cette classe comprend deux divisions : 1° les commençants ; 2° les plus avancés.

DESSIN A MAIN LEVEE (COURS AVANCE)

Mardis et Vendredis . . . . . *M. E. Dyonnet, A. R. C. A., Professeur.*

Cette classe a pour but l'enseignement supérieur du dessin à main levée ; les élèves qui s'y présenteront devront, par conséquent, posséder les notions élémentaires de ce dessin.

Le professeur s'attachera absolument à l'enseignement du dessin de figures ; la figure bien dessinée étant, selon lui, l'acheminement à la perfection dans l'exécution, quelque soit le genre auquel l'élève se destine.

Les élèves qui voudraient spécialement s'occuper de paysage ou d'un genre particulier de dessin, devront en faire la demande au professeur, soit verbalement, soit par écrit.

DESSIN A MAIN LEVEE (COMMENÇANTS).

Lundis et Jeudis . . . . *M. E. Dyonnet, A. R. C. A., Professeur.*

Dans la classe des commençants, sont admis seulement ceux qui commencent à dessiner ou ceux qui ne possèdent que des notions vagues de dessin.

Ce cours élémentaire, préparatoire au dessin d'après la bosse initie l'élève à l'étude de la forme par le moyen de figures géométriques. Cette méthode adoptée dans toutes les écoles d'Europe met l'élève aux prises avec toutes les difficultés du dessin dans leur forme la plus simple. Il étudie progressivement et simultanément, la forme externe donnée par le contour, la perspective directement d'après l'objet, le clair-obscur déterminé par la lumière et la valeur des tons. C'est la science même du dessin et la base de tous les arts qui s'y rattachent.

DESSIN DE MACHINES.

Mardis et Jeudis . . *MM. J. T. Gardham et Jos. Clément, Professeurs.*

Cette classe est destinée à ceux qui se livrent à la mécanique. Pour les apprentis et autres employés dans les manufactures de machines, l'instruction leur sera d'une grande valeur.

L'instruction est d'un caractère très pratique : les élèves étant souvent obligés de faire des dessins à l'échelle d'après des croquis exécutés par le professeur.

DESSIN D'ARCHITECTURE.

Lundis et Jeudis . . . . *MM. E. Bélanger et P. N. Picard, Professeurs.*

Cette classe a pour but l'enseignement du dessin linéaire à tous ceux dont la profession ou le métier exige de telles connaissances. A ceux qui n'en possèdent aucune notion, seront enseignés les premiers principes de cet art si utile; tandis que les plus avancés auront l'avantage de pouvoir se perfectionner dans leur genre respectif. Ainsi les commençants comme les plus avancés, seront l'objet de la plus grande attention de la part des professeurs.

D'ailleurs les études de chaque élève seront dirigés de manière à l'éclairer dans le genre de dessin qui lui convient le mieux pour son état.

Les ouvriers de tous les corps de métiers, entre autres, trouveront un avantage réel à suivre ces cours.

Avec l'aide du dessin linéaire, le *menuisier* et le *charpentier* pourront non seulement comprendre les plans de l'architecte, mais sauront eux aussi, mettre sur le papier, dans un ordre convenable, les idées qu'ils auront conçues.

Il permettra au *meublier* de donner aux objets qu'il veut exécuter, des formes gracieuses ou élégantes; tandis que le *ferblantier* et le *fabricant de corniches* en tôle pourront, à l'aide de la géométrie élémentaire ou descriptive, découper leurs patrons et modèles sans avoir recours au tâtonnement ni compter sur le hasard.

Chaque élève devra se procurer les articles suivants:—

Une planche à dessin de 30 x 18; une boite d'instruments, deux équerres, une feuille de papier Whatman, un T en bois, un crayon dur (6 H), ½ doz. de punaises, un bâton d'encre de Chine, un godet pour encre, une gomme. On pourra se procurer ces effets à l'école.

CONSTRUCTION DE BATISSES ET D'ESCALIERS.

Lundis et Vendredis . . . . *M. J. Brien, Professeur.*

Cette classe a pour objet de rendre les charpentiers, bâtisseurs et autres, capables de faire des tracés et dessin d'escaliers et autres ouvrages, et aussi d'exécuter ces travaux en bois dans les salles de l'école. Une instruction spéciale d'une grande valeur sera donnée, ayant rapport à la construction des escaliers. Les outils et matériaux seront fournis pour ce propos. Des leçons et explications seront aussi données, ayant rapport à certaines matières concernant la construction des bâtisses.

CLASSE DES PLOMBIERS.

Mardis et Jeudis. . . . . *M. W. Britton, Professeur.*

Cette classe sera sous la charge immédiate des membres de l'Association des Maitres Plombiers.

Cette classe a été arrangée pour qu'elle puisse s'appliquer aux apprentis, aux journaliers et aux chefs de boutiques, engagés dans toutes les branches de plomberie. Cette classe peut contenir cinquante élèves, ayant chacun un petit poële à gaz pour le soudage des joints, et un tiroir renfermant les outils nécessaires.

L'instruction sera donnée sur les sujets suivants, tels que: tuyau bossé, le pliage des tuyaux, le soudage et l'essuyage des joints, le brûlage du plomb, les privés et leurs appareils, l'empêchement des écoulements d'eau, les bains, les éviers et égouts, les attrapoires, les tuyaux d'eau sale, les raccordements des tranchées avec les égouts, la ventilation des égouts, etc., le fournissement d'eau, les citernes de maisons, leur construction, leur règlement, etc.

Les matériaux requis sont fournis gratuitement.

Le cours de cette classe a lieu dans la vieille église, coin des rues St-Jacques et St-Gabriel.

MODELAGE ET SCULPTURE SUR BOIS.

Mardis et Vendredis . . . . *M. Arthur Vincent, Professeur.*

L'objet de cette classe est de donner l'instruction à ceux qui emploient le ciseau, mais plus particulièrement aux tailleurs de marbre, sculpteurs sur bois, etc. La terre glaise dont on se sert pour les modèles, peut être amolie aussi souvent qu'on l'exige; ceci met l'élève en état de travailler facilement et avec rapidité, d'obtenir de vifs résultats et devenir familier avec la forme; il donne premièrement au tas de glaise l'apparence grossière de l'objet qu'il veut reproduire, et le finit à l'aide des doigts et des outils. La terre glaise requise est pourvue gratuitement.

Les élèves qui désirent joindre cette classe devraient posséder quelques notions de dessin à main levée; pour les tailleurs de pierre cependant, cette condition ne sera pas strictement exigée.

CLASSE DE LITHOGRAPHIE.

Lundis et Vendredis . . . . *M. J. A. P. Labelle, Professeur.*

L'objet de cette classe est de donner aux apprentis et ouvriers des établissements où la lithographie ou autre ouvrage semblable est fait, une occasion de s'instruire et de pratiquer l'ouvrage qu'on ne leur permet pas de faire dans les ateliers où ils sont employés régulièrement.

L'instruction commence par la préparation de la pierre lithographique, et continue régulièrement, pas à pas, jusqu'à ce que l'élève soit capable de finir un dessin sur la pierre prêt pour la presse. L'instruction est aussi donnée pour graveurs sur pierre et les travaux au crayon ou à la plume.

La classe est ouverte à tous ceux qui sont suffisamment avancés dans le dessin, pour les mettre en état de la suivre avec avantage; pour ceux dont l'emploi demande une connaissance du dessin, telle instruction est donnée qui les rendra capables de reproduire leur ouvrage sur la pierre.

Les pierres et autres matériaux requis par l'élève seront fournis gratuitement.

CLASSE DE PEINTURE DECORATIVE

Lundis et Vendredis . . . . *M. F. Ed. Meloche, Professeur.*

Le but poursuivi dans cette classe est de permettre aux élèves de peindre des morceaux d'ensemble, ou des motifs de décors, que leur patron n'ose pas leur confier à l'atelier. Les élèves peintres dans les ateliers de la ville, où

ils sont employés, sont souvent retardés dans leur avancement par ce fait. Afin de les mettre en état de pouvoir être utiles à leurs patrons plus tôt, les élèves assidus et studieux trouveront à l'école les moyens de développer leurs talents et de former leur goût. L'enseignement pratique qui leur est donné, tout en promouvant leurs intérêts en les familiarisant avec le maniement du pinceau, les maintiendra dans la voie du progrès et leur fera aimer l'art dont ils auront à suivre les préceptes. Il est inutile aux jeunes gens de se présenter, s'ils ne connaissent déjà les principes du dessin. Cependant ceux qui désirent embrasser la carrière de l'art et qui n'ont pas les connaissances requises pour entrer dans la classe de peinture décorative, pourront s'adresser au professeur, qui leur indiquera le cours qu'ils devront suivre avant d'entrer dans sa classe. Les élèves avancés auront l'avantage d'avoir à leur disposition des ouvrages contenant des modèles de décoration de haute école. De plus, cette année spécialement de grands avantages sont offerts aux élèves. La vieille église, située au coin des rues St-Jacques et St-Gabriel est mise à leur disposition; il se fera sur les murs et plafonds de l'édifice, un décor complet cet hiver. De cette façon, les élèves pourront travailler et étudier l'art de la décoration d'une manière pratique. Les élèves nouveaux pourront bénéficier de l'expérience des élèves plus avancés, en leur aidant, ou même en les voyant travailler. Les matériaux (pinceaux exceptés) sont fournis par l'école.

CLASSE DE PATRONS (POUR CORDONNIERS).

Lundis et Vendredis. . . . . M. Jos. Godin, Professeur.

Ce cours de leçons a été préparé pour les personnes employées dans les manufactures de chaussures et particulièrement pour celles travaillant dans le département du coupage des hauts.

La classe est établie afin de donner une instruction pratique sur le coupage des patrons de chaussures, et pour l'étude et la pratique du coupage pratique et artistique, comprenant les chaussures de toutes sortes.

Après l'instruction par le professeur, les élèves seront obligés de poser et d'ajuster les patrons sur la forme. Les instructions seront illustrées par des échantillons de matériaux, etc. Chaque élève devrait se procurer les outils nécessaires; une liste desquels sera fournie par le professeur sur demande.

Les classes fermeront pour les vacances de Noël, vendredi, le 22 décembre 1893, et rouvriront jeudi, le 9 Janvier 1894.

Il n'y aura pas de classes ouvertes vendredi le 8 décembre 1893, fête de l'Immaculée Conception.

S. C. STEVENSON, B. A.,
Secrétaire et Directeur.

ECOLE DE MONTREAL. | SALLES DES CLASSES.

Nos. 69, 76 et 80, Rue Saint-Gabriel.